

PPR INFO

26 juillet 2023

◆ Indice des fermages

L'indice national des fermages a été publié au journal officiel de la République française le 18 juillet dernier. Pour 2023, cet indice s'établit à **116,46**, ce qui représente une variation de + 5,63 % par rapport à 2022.

L'indice des fermages a eu une augmentation raisonnable jusqu'en 2015 (1 à 3%), à partir de 2016 l'indice a chuté jusqu'en 2018 (de 3% par an). C'est seulement en 2019 que l'évolution de l'indice s'est inversée pour atteindre le niveau d'indice actuel.

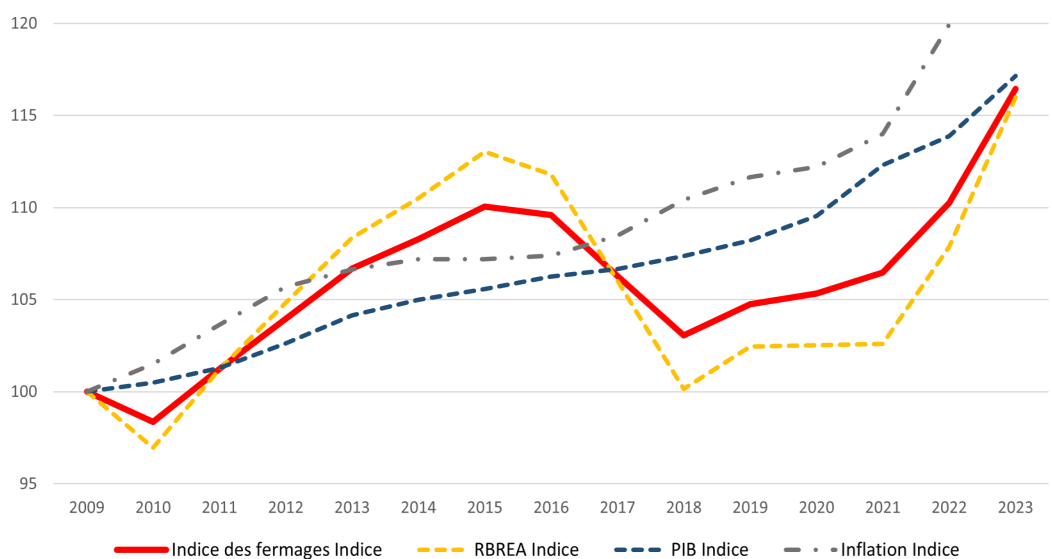
Néanmoins cette évolution reste à relativiser puisque en 8 ans, de 2015 en 2023, l'augmentation n'est que de 6,41%.

Cette augmentation de l'indice de fermage de 5,63% de 2023 est à mettre en parallèle avec le taux d'inflation de 5,2% en 2022 et de 7,3% en février 2023.

Cette hausse sera aussi inférieure à celle des impôts locaux dont la base augmentera de 7%.

Même s'il s'agit d'une évolution significative, celle-ci reste à relativiser au vue de la progression de 16% de l'indice des fermages sur ces 14 dernières années, ce qui revient à une augmentation moyenne de 1% par an.

Evolution de l'indice du fermage, de ses composantes et de l'inflation



L'indice des fermages s'appuie sur l'examen des comptes de l'agriculture 2022. Il repose à 60% sur l'indice d'évolution du revenu brut d'exploitation agricole (RBEA) à l'hectare national des cinq dernières années et à 40% sur l'évolution du niveau général des prix correspondant au prix intérieur brut de l'année précédente.

◆ Calendrier FNPPR 2023:

Conseils d'administration :

- Jeudi 14 septembre
- Jeudi 23 ou 30 novembre

◆ Parution de la revue :

- n°483 : fin juillet 2023
- n°484 : fin octobre 2023
- n°485 : fin novembre 2023

Evolution indice des fermages

Année	Indice des fermages	
	Indice	Évolution
2009	100	
2010	98,37	-1,63 %
2011	101,25	2,92%
2012	103,95	2,67%
2013	106,68	2,63%
2014	108,3	1,52%
2015	110,05	1,61%
2016	109,59	-0,42 %
2017	106,28	-3,02 %
2018	103,05	-3,04 %
2019	104,76	1,66%
2020	105,33	0,55%
2021	106,48	1,09%
2022	110,26	3,55%
2023	116,46	5,63%

Rendez-vous avec le ministère de l'agriculture

Le 12 juillet 2023, Bruno Keller et Olivier de Schonen ont rencontré le cabinet du ministère de l'agriculture dans le cadre des discussions sur le projet de loi d'orientation agricole.(Ploa)

Pour inciter à l'investissement foncier, ils ont mis en avant plusieurs idées dont le non-renouvellement

automatique des baux ruraux et la mise en place d'une fiscalité plus avantageuse.

Durant cet entrevue la PPR a été reconnue comme un interlocuteur crédible et nécessaire, dans ce sens une prochaine réunion est attendue avant la rentrée.

Vie de la fédération et fermeture estivale

Toute l'équipe de la Fédération adresse ses félicitations à Geoffroy de Thieulloy pour la naissance de sa fille Hedwige. Tous nos vœux de bonheur aux jeunes parents !

Les bureaux du 31, rue de Tournon seront fermées à compter du lundi 14 août et rouvriront le lundi 28 août. Il sera cependant toujours possible, en cas d'urgence, de nous contacter par courriel ou en laissant un message sur le répondeur.